

Annexe au formulaire de demande d'aide réservée aux demandeurs soumis aux règles de la commande publique

RESPECT DES RÈGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE DE MISE EN CONCURRENCE

Cette annexe doit être remplie lorsque la demande d'aide est présentée par les pouvoirs adjudicateurs soumis à l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 relative aux marchés publics, dont :

- l'État et ses établissements publics
- les collectivités territoriales et les établissements publics locaux
- les organismes de droit privé mandataires d'un organisme soumis au code des marchés publics
- tout organisme ayant décidé d'appliquer le code des marchés publics
- les organismes reconnus de droit public (chambres d'agriculture, conservatoire du littoral, FRCIVAM, CRPF, ONF, etc.)

ATTENTION : Les seuils de procédure ont changé au 01/04/2016 et 01/01/2018 (voir tableau dans notice). Le contrôle du respect de la commande publique sera effectué en fonction de la date de lancement de la consultation du marché.

PRÉAMBULE

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE (non exhaustif – se référer aux textes réglementaires pour détails) :

- Les marchés dont les montants sont inférieurs au seuil fixé à 25 000 € HT depuis le 01/10/2015 (décret du 17 septembre 2015) sont considérés comme de faible montant et sont dispensés des mesures de publicité et de mise en concurrence. Ils doivent cependant respecter les **principes fondamentaux de la commande publique** : offre pertinente par rapport au besoin et respectueuse des deniers publics et ne pas contracter systématiquement avec le même fournisseur ou prestataire.
- Pour les marchés dont le montant est compris entre 25 000€ HT et les seuils de procédures formalisées, une procédure adaptée doit être mise en place.
- A partir de 90 000€, la publicité au BOAMP ou dans un JAL, le profil d'acheteur et la diffusion dans la presse spécialisée, si nécessaire, sont obligatoires.

Conformément à l'article 62 du Règlement (UE) N°1305/2013, le service instructeur doit s'assurer du caractère raisonnable des coûts présentés dans le cadre d'une demande d'aide FEADER au moment de l'instruction de cette demande. Les porteurs de projets soumis aux règles de la commande publique (ordonnance N°2015-899 du 25 juillet 2015) sélectionnent l'offre la mieux-disante dans le cadre des procédures applicables. Le respect de la réglementation des marchés publics garantit donc le caractère raisonnable des coûts. Du fait des exigences réglementaires qui s'imposent aux procédures adaptées et formalisées en termes de mise en concurrence, la vérification du caractère raisonnable des coûts à l'instruction de la demande d'aide sera adaptée.

Si le marché est lancé, le service instructeur s'assurera toutefois par l'analyse des pièces du marché (notamment critères de sélection des offres et procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offre pour les procédures formalisées) que l'offre sélectionnée constitue bien un coût raisonnable.

Notification d'attribution : l'avis d'attribution du marché devra être transmis au service instructeur dès que possible, et de manière obligatoire lors du dépôt de la première demande de paiement.

1 – BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION

Je suis (nous sommes) (je coche la case appropriée) :

- ☐ une collectivité territoriale, un établissement public local
- ☐ un service de l'État, un établissement public de l'État autre qu'ayant un caractère industriel et commercial
- ☐ un Organisme Qualifié de Droit Public (O.Q.D.P)
Lors de l'instruction de votre dossier, le service instructeur vous a apporté confirmation (ou vous apportera confirmation) de votre appartenance à cette catégorie.
- ☐ autre, préciser : _____

→ Je suis donc soumis à l'ordonnance du 23 juillet 2015 et au décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

Je dois respecter les règles de la commande publique adaptées à mon statut et à une mise en concurrence proportionnée aux montants des marchés.

2 - MARCHÉS EXCLUS OU MARCHÉS NÉGOCIÉS SANS PUBLICITÉ NI MISE EN CONCURRENCE PREALABLE

Je considère que l'achat pour lequel je demande une aide FEADER est exclu du champ de la commande publique, dans ce cas, je certifie (nous certifions) : (cochez les cases appropriées)

Marchés exclus : contrats exclus, quasi-régie ou coopération

☐ Je certifie que les marchés publics suivants passés dans le cadre de l'opération identifiée en page 1 (et pour laquelle je sollicite une aide FEADER)

sont exclus de l'application de l'ordonnance du 23 juillet 2015, au titre des articles 14, 17 ou 18 de l'ordonnance :

→ pour les marchés exclus de l'ordonnance 2015, je précise les marchés concernés et les articles de l'ordonnance justifiant l'exclusion :

Marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalable

☐ Je certifie que les marchés publics suivants passés dans le cadre de l'opération pour laquelle je sollicite une aide FEADER sont qualifiés de

« négociés sans publicité ni mise en concurrence sur motif particulier ».

→ pour les marchés dont le montant est inférieur à 25 000 € (point 8 de l'article 30 du décret 2016), je renseigne ci-dessous le montant du marché.

→ pour les marchés dispensés au titre de l'article 30 du décret 2016-360 : je précise le motif particulier de l'article concerné par mon projet et justifie ci-dessous ce choix au regard de l'opération.

3- PRÉSENTATION DES MARCHÉS LIES À L'OPÉRATION

Renseignez le tableau ci-dessous pour **tous les marchés d'un montant $> 3\,000\text{€}$** (**1 000€ pour LEADER**), liés totalement ou partiellement à l'opération FEADER pour laquelle je demande une subvention dans le cadre du PDR.

Marchés liés totalement ou partiellement à l'opération				
	Intitulé du marché	Montant estimatif global HT ¹	Marché lancé ? (inscrire « oui » ou « non »)	Date de lancement du marché ²
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

¹ Indiquez le montant global du marché : somme des montants estimés des lots ou tranches ou marchés subséquents notés dans les documents de consultation du marché. Pour les accords-cadres à bons de commandes, indiquez les informations (prix, quantités) telles que précisées dans les documents de consultation.

² Effective si marché lancé ou à défaut, date prévue

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

☐ **J'atteste (nous attestons) sur l'honneur** l'exactitude des renseignements figurant dans ce formulaire.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) :

☐ qu'en cas de constat d'anomalie ou de manquement aux règles de la commande publique concernant les marchés publics liés à l'opération FEADER, je m'expose à une correction forfaitaire à la dépense concernée selon les principes, critères et barèmes mis en place par l'autorité de gestion.

☐ que la date de notification de chaque marché public passé dans le cadre de la présente opération constitue un commencement d'exécution du marché, et qu'à ce titre, la date de notification du marché doit être postérieure à la date de début d'éligibilité des dépenses fixée pour mon opération FEADER. A défaut, les dépenses concernées, voire l'intégralité de votre opération (selon les règles applicables) sera considérée comme inéligible.

☐ **Je certifie et m'engage à respecter les règles de passation des marchés publics pour l'opération au titre de laquelle je demande une aide FEADER.**

☐ **J'atteste sur l'honneur** que les marchés présentés ci-dessus ne font pas partie d'unités fonctionnelles ou de prestations homogènes plus importantes.

☐ **J'atteste sur l'honneur** que la (les) procédure(s) de marché public décrite(s) ci-dessus ne fait (font) pas l'objet de conflit d'intérêt.

Certifié exact et sincère, le

Fait à

Fonction et signature(s) du demandeur (du gérant en cas de forme sociétaire) avec le cachet de la structure :.

MÉMO DES PIÈCES A JOINDRE

Au stade de la demande d'aide, à moins que le marché n'ait déjà été lancé, le porteur de projet n'est pas tenu de présenter les pièces définitives de la consultation ; un projet de ces documents est suffisant.

Je dois obligatoirement fournir des pièces pour chacune des rubriques indiquées ci-dessous, pour le marché dans sa totalité et/ou pour les sous-parties du marché concernées par l'opération FEADER.

Pièces relatives à la description du marché	☐
---	--------------------------

Pièces relatives à la vérification des coûts raisonnables	☐
---	--------------------------

Le cas échéant, toute pièce permettant de justifier que le marché ne relève pas du champ des marchés publics	☐
--	--------------------------

Si le marché est lancé, se référer au tableau listant les pièces à fournir en fonction des seuils, figurant dans la notice.

Multipliez, en autant d'exemplaires que de marchés **> 25 000€** passés pour l'opération, les deux fiches suivantes en prenant soin de numéroté ces marchés selon la numérotation indiquée au point 3.

4- PRÉSENTATION DE CHAQUE MARCHÉ

Renseignez le tableau infra en cochant les cases appropriées.

Type de prestation	☐ Travaux	☐ Fournitures	☐ Services
Procédure générale retenue pour le marché	☐ MAPA ☐ Marché en procédure formalisée Précisez de quel type : 		
Marché alloti	☐ Oui ☐ Non		
Technique d'achat (le cas échéant)	☐ Marché à tranches optionnelles	☐ Accord-cadre à marchés subséquents	☐ Accord-cadre à bons de commande

Le cas échéant, faites part au service instructeur de tout élément utile concernant l'objet, la technique de passation ou l'exécution du marché :

Renseignez :

- les informations générales sur la passation du marché (intégralité du marché)
- les informations liées aux sous-parties du marché, uniquement lorsqu'elles concernent l'opération FEADER (le marché peut être partitionné en lots, puis il peut être fractionné en tranches/ marchés subséquents/ bons de commandes)

NB : L'information à fournir sur le caractère raisonnable des coûts est à renseigner selon les cas pour le marché dans sa totalité ou par sous-partie.

a-Informations générales sur le marché

Description du marché

Description rapide des travaux, de la prestation :

J'indique le ou les documents transmis dans lesquels se trouvent ces informations (documents définitifs ou en projet selon que le marché ait été lancé ou pas) :

- ☐
- ☐ Avis d'Appel Public à la Concurrence
- ☐ CCAP
- ☐ CCTP
- ☐ Lettre de consultation
- ☐ Règlement de consultation

☐ Autre. Précisez :

Contrôle des coûts raisonnables (à préciser par sous-partie du marché si besoin)

1^{er} cas : le marché n'a pas encore été lancé au moment de la demande d'aide FEADER

Je joins les documents qui ont permis d'estimer le montant du marché :

- ☐ Étude de marché
- ☐ Estimatif réalisé par un maître d'œuvre
- ☐ Devis
- ☐ Référentiel
- ☐ Statistiques de vente émanant de fournisseurs
- ☐ Autre. Précisez :

Le cas échéant, je précise comment a été déterminé le coût du marché :

Dans le cas d'un marché non encore lancé au moment du dépôt de la demande, le service instructeur doit disposer de suffisamment d'éléments pour s'assurer que la procédure de mise en concurrence à venir permettra bien de sélectionner une offre dont le coût est raisonnable.**2^{ème} cas : le marché a déjà été lancé au moment de la demande d'aide FEADER**

Je joins l'ensemble des documents de consultation :

- ☐ Avis d'Appel Public à la Concurrence
- ☐ CCAP
- ☐ CCTP
- ☐ Lettre de consultation
- ☐ Règlement de consultation

☐ Autre. Précisez :

b - Informations par sous-partie du marché liée à l’opération FEADER

Si le marché est scindé en lots, en tranches, en marchés subséquents ou en bons de commande liés à l’opération, je fournis des précisions par « sous-partie » du marché :

Lots/tranches/marchés subséquents/bons de commande liés à l’opération				
Intitulé et description rapide de la prestation	Montant estimatif HT €	Le cas échéant, méthode d’estimation ³	Date d’exécution prévue	Commentaires éventuels
1-				
2-				
3-				
TOTAL				

Attention : L’allotissement est une obligation (art.32 ord. 2015-899). En cas de non allotissement un argumentaire doit le justifier.

³ Si pertinent dans le cadre de la vérification du coût raisonnable de la prestation. Je précise et joins dans ce cas-là les documents qui ont permis d’estimer le montant.
Si le marché a déjà été lancé au moment du dépôt de la demande d’aide, il n’est pas nécessaire de renseigner cette colonne.